

Modalités d'inscriptions

Ecole Primaire« Tordo » pour septembre

Les inscriptions scolaires pour la rentrée à l'école primaire «Tordo» se feront uniquement sur rendez-vous,

contact *par courrier électronique* herve.andrio@orange.fr

ou

herve.andrio@ac-nice.fr

Les documents indispensables sont les suivants (originaux et photocopies):

– *livret de famille avec les parents et le ou les enfants*

(en cas de situation familiale particulière, il faudra fournir un extrait de jugement ou garde d'enfant précisant la responsabilité parentale et le lieu de résidence de l'enfant),

– *le carnet de santé (avec les vaccinations mises à jour) ou un document attestant des vaccinations obligatoires ou de contre-indication,*

– *deux justificatifs de domicile,*

– *quatre photographies d'identité de l'enfant,*

– *deux enveloppes timbrées à l'adresse des parents (pour l'envoi de convocations) ou*

quatre enveloppes si les parents sont séparés (2 à l'adresse de chaque parent),

– *un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé avec éventuellement son livret scolaire.*

Pour tout élève ne relevant pas du secteur scolaire de la commune, une demande de dérogation devra être établie (école de secteur, école d'accueil, mairie); pour cela l'école de secteur fournira le formulaire de dérogation et une commission aura lieu en mai/juin.

Les parents devront se rendre obligatoirement dans l'école de secteur pour initier la demande.

Les rendez-vous seront pris à partir du 10 janvier 2022.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Le directeur,



Hervé ANDRIO